

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

parties communes

Question écrite n° 56554

## Texte de la question

M. Rémi Delatte attire l'attention de M. le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la mise en oeuvre du plan de relance, sur les difficultés rencontrées par les propriétaires d'appartements situés dans un immeuble en copropriété afin de faire des économies d'énergie. En effet, beaucoup de logement anciens, chauffés par des installations collectives, sont des « passoires thermiques » et ainsi nombre de Français voient leurs charges de chauffage gonfler. C'est pourquoi, pour améliorer la performance énergétique des bâtiments, il conviendrait de revoir le statut privatif des fenêtres. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer s'il est envisageable de changer le statut privatif des fenêtres, tout en permettant au propriétaire de bénéficier de la défiscalisation sur les économies d'énergie pour faire isoler son appartement, y compris dans les copropriétés.

## Données clés

Auteur : M. Rémi Delatte

Circonscription: Côte-d'Or (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 56554

Rubrique: Copropriété

Ministère interrogé : Plan de relance

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 4 août 2009, page 7610 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)